

DECISION DU MAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2024**OBJET : CONTRAT DE LOCATION RENAULT KANGOO VAN E. TECH FOURGON**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, visée par Monsieur le Sous-Préfet d'AUTUN le 30 juin 2020, qui donne délégation à Madame CORDELIER Chantal, Maire, pour certaines dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité de remplacer le véhicule Renault Kangoo ZE, immatriculé FW-399-AF

DECIDE

Article 1 : De signer avec la Société **DIAC LOCATION**, 14 Avenue du Pavé-Neuf – 93168 NOISY-LE-GRAND CEDEX, un nouveau contrat de location pour un véhicule à usage professionnel de type RENAULT KANGOO VAN E-TECH FOURGON.

Article 2 : L'échéancier fera apparaître une première mensualité de **3 034.87 € TTC** et 47 loyers de **591.01 € TTC**.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

23 SEP. 2024

Le Breuil, le 20 septembre 2024

Pour **LE MAIRE**, par délégation,
Bernard VIBERT, D.S.

Chantal CORDELIER
Maire

